

Faculté des langues
Département de langue et culture amazighes
Master 1 Anthropologie
Synthèse des cours du module : Bilan critique de l'anthropologie du Maghreb
Préparé par : ASSIAKH Farid

Intitulés des cours

- 1. L'anthropologie en Algérie ; un champ en constitution*
- 2. Le champ scientifique en Algérie pendant la colonisation*
- 3. L'ethnographie militaire*
- 4. L'ethnographie militaire ; l'exemple de « La Kabylie et les coutumes kabyles »*
- 5. L'ethnologie académique*
- 6. Les auteurs indigènes ; l'exemple de Saïd Boulifa*
- 7. La théorie segmentaire*

I.L'anthropologie en Algérie ; un champ en constitution

1. La situation actuelle de l'anthropologie en Algérie

L'anthropologie en Algérie est liée à la colonisation. Les premiers travaux sur la société algérienne sont réalisés soit par des militaires, soit par des français. A l'indépendance, la discipline est mal perçue par les autorités algériennes. Elle d'abord une science coloniale, elle reflète, selon ces autorités, le point de vue du colonisateur. En plus, la discipline mettait l'accent sur les différents groupes constituant la société algérienne, chose qui n'existe pas selon l'idéologie du pouvoir politique, en Algérie il y a un seul peuple et une seule patrie. Enfin, le projet de modernisation du pays exige, selon la même idéologie, le refus du traditionalisme et le recours à des sciences traitant de la modernité.

On peut imaginer dès lors les destinées de la discipline ; elle sera vite supprimée du cursus universitaire, et ce à partir de 1974. Et pendant plus de deux décennies (70-80) l'anthropologie était totalement absente du champ universitaire. Mais ceci n'empêche pas sa présence dans le domaine de la recherche malgré le peu de la production. On peut citer notamment les travaux de CRAPE dans les années 70 avec essentiellement la publication de la revue *Lybica*. Durant les années 80 c'est la création de l'URASC (unité de recherche en anthropologie sociale et culturelle) à l'université d'Oran. Les travaux de cette unité mettaient l'accent sur les textes fondateurs de la discipline et quelques années plus tard l'URASC va devenir un centre de recherche CRASC.

Avec l'ouverture des départements de langue et culture amazighe à Bejaia et à Tizi-Ouzou, l'anthropologie retrouve enfin un espace au milieu universitaire, et la discipline va réintégrer peu à peu le champ universitaire notamment en post graduation ; on peut citer ici les cas du magister anthropologie à l'université de Tizi-Ouzou, ou bien l'institut des cultures populaires à Tlemcen qui assure un enseignement de la discipline. On peut citer aussi l'ouverture de magister à Oran et à Constantine en 2001, et respectivement et à partir de 2006 l'expérience de l'école doctorale (4^{ème} promotion actuellement) pilotée par le CRASC.

Toutes ces données reflètent les faiblesses de la discipline en Algérie et le long chemin à parcourir. Les problèmes majeurs qui rencontrent l'institutionnalisation de la discipline peuvent être résumés dans les points suivants :

- Le manque flagrant d'enseignants formés dans la spécialité

- La survivance de certaines idées reçues concernant la discipline à l'intérieur de l'université.

1. L'anthropologie en Algérie ; un passé colonial

A travers ce module nous entendons aborder des travaux ethnologiques et ethnographiques traitant les sociétés algérienne et maghrébine, et essentiellement des travaux sur les groupes berbérophones.

L'objectif est de faire connaître aux étudiants un certain nombre de travaux qui constituent une matière première pour une recherche académique. Le deuxième objectif est de montrer les limites de ces travaux, et ce à travers la compréhension des conditions de leur réalisation. Un troisième objectif est de classer ces travaux selon leur importance et leur pertinence.

Nous pouvons dire que la production anthropologique et ethnographique est intimement liée à la présence coloniale. Les premiers travaux sont d'ailleurs réalisés par des militaires au temps de la conquête, cet effort académique est dicté par les besoins de la conquête ; autrement dit, il a fallu connaître les populations pour mieux les contrôler. Cette première vague de travaux s'intéressait essentiellement à la religion et à l'organisation sociale. L'œuvre la plus marquante est celle d'Hanotaux et Letourneau. A partir des années 1900, on va rentrer dans une nouvelle étape, l'ethnologie académique, il s'agit de travaux réalisés par des universitaires. Quantitativement la production est moins dense, mais qualitativement les travaux sont plus élaborés, et surtout ils ne sont pas destinés aux besoins de l'occupation. Les travaux anthropologiques proprement dits vont débiter avec l'arrivée des ethnologues français métropolitains. Ces derniers vont donner l'image d'une société algérienne détruite par la présence coloniale. A l'indépendance, et malgré le sort réservé à la discipline, on aura droit à des travaux de qualité, ces travaux sont réalisés soit par des étrangers (français essentiellement) soit par des algériens.

II. Le champ scientifique en Algérie pendant la colonisation

Introduction

La colonisation de l'Algérie était accompagnée par une exploration scientifique dense. Cette exploration était d'abord l'œuvre des militaires et pour des fins militaires. Par la suite ce champ va se déplacer, il sera alors le terrain des universitaires et des académiciens.

1. La production scientifique avant la colonisation

Le milieu scientifique français commence la découverte de l'Algérie à partir du 17^{ème} siècle. Les premiers textes sont ceux des captifs, de rédempteurs, de consuls et des voyageurs. Les premiers récits sont des récits de captivité ; les on va décrire les mœurs et l'histoire des royaumes du Maghreb. Par la suite, les textes vont traiter de la géographie et de la flore. Ces textes contiennent des descriptions détaillées de la vie quotidienne, des mœurs et aussi du gouvernement.

La majorité des écrits de la période de 17 -18^{ème} siècles comportaient des attitudes hostiles et racistes à l'égard de ces royaumes du Maghreb. Mais certains auteurs étaient plus en moins objectifs et refusaient les préjugés répandus à l'époque.

Peyssonnel collecta un grand nombre d'informations sur l'Algérie et il aborda la géographie, l'archéologie, le climat et l'ethnographie. Il organisa alors les populations en citadins et ruraux ; d'origine turc et maures pour les premiers, et arabes et kabyles pour les seconds. Le travail de Pananti (1820) mettait l'accent sur l'intérêt de la colonisation de l'Afrique du nord et sur le passé romain de cette région

2. La période coloniale

A. 1830-1870

Dès le début de la conquête un intérêt pour l'exploration scientifique du pays se manifeste. Les premiers textes sont ceux des militaires, d'officiers et d'interprètes. Le gouvernement va créer dès 1837 une commission chargée de l'exploration scientifique. Cette commission était composée de 25 personnes (14 militaires) et publia entre 1842 et 1867 une collection de 26 ouvrages. Cette collection aborde plusieurs sujets tels la médecine, les arts, l'histoire, la géographie, l'ethnographie...etc.

Le volet ethnographique était accordé au père *Enfantin* qui publia *la colonisation de l'Algérie*. De sa part, le capitaine De Génie Carette publia *la recherche sur les origines de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie*, et *les études sur la Kabylie proprement dite*, dans lequel il décria la situation agricole, le nombre d'hommes armés, les marchés, la culture...etc. A l'image de Carette, d'autres militaires vont publier des ouvrages sur l'Algérie ; c'est le cas de *Raynaud* qui publia *les annales algériennes* (1836-1839) et de *De Neveu* qui publia les *Khouanes, ordre religieux chez les musulmans de l'Algérie* (1845)

Dans le sillage des bureaux arabes, la recherche sur les tribus et leur organisation s'accroît. Ce sont les militaires qui vont investir ce domaine. De leur part, les interprètes vont assister les militaires avant de se lancer dans leurs propres recherches. L'exemple de William De Slane est significatif. Il est le traducteur des ouvrages d'Ibn Khaldoun (histoire des berbères et les prolégomènes) en 1854. Et dans le même cadre, le ministère de la guerre ordonne à Nicolas Perron la traduction du *traité de législation musulmane* de Sidi Khellil en 1857. Les besoins de l'armée en interprètes militaires et judiciaires conduisent les autorités à créer en 1837 un cours d'arabe vulgaire assuré par Louis Bresnier. Ensuite des chaires d'arabe seront créées à Alger, à Constantine et à Oran.

A partir de 1850, on assiste à la création des sociétés savantes. La première est la société archéologique de Constantine en 1852. Cette instance va fouiller sur l'archéologie et l'histoire romaine. La création de l'académie d'Hippone en 1860 à Bône (Annaba). Et la fondation de la société historique algérienne en 1856 à Alger, par un groupe de chercheurs (militaires et civils) et qui va publier *la revue africaine* jusqu'à 1961.

B.1870-1914

Cette période est marquée par le déplacement du pouvoir des mains des militaires vers les civils. Elle est aussi marquée par l'expropriation des propriétés foncières par les colons particulièrement avec la loi Warnier et la loi de 1887. Les centres d'intérêts de la recherche vont changer progressivement. On se dirige vers des thématiques concernant les lois coutumières des algériens, et l'exemple type est l'ouvrage d'Hanotaux et Letourneau sur les coutumes kabyles. Cet ouvrage est d'une telle importance que les tribunaux l'utilisaient comme référence en matière de droit coutumier jusqu'à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale.

Au même temps, on assiste à la création des écoles « arabes-françaises » qui disposent d'enseignement des deux langues. Aussi, des médersas, qui assurent en enseignement en

arabe et de droit musulman, vont être créés. Entre 1879 et 1880, c'est la création des écoles supérieures (école supérieure des lettres, des sciences, et de droit). Ces écoles seront transformées par la suite en université (université d'Alger). Les professeurs qui assurent la formation dans ces écoles figurent parmi les plus grands auteurs en Algérie. C'était le cas d'Emile Masqueray qui dirigea l'école des lettres entre 1880 et 1894 et qui publie un ouvrage très réputé (la formation des citées), et c'est lui-même qui conseille Jules Ferry sur l'implantation des écoles publics en Kabylie.

Durant la même période la création des sociétés savantes s'intensifie. En 1878, la création de la société de géographie et d'archéologie d'Oran. En 1896, la création de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du nord. Cette dernière va traiter des thèmes en rapport avec l'agriculture, la géographie et la cartographie ; des thèmes qui concernent la vie des colons surtout.

En 1910, le gouvernement ordonne une enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie. Une autre enquête a été réalisée en 1921 sur l'habitation rurale des indigènes en Algérie, cette enquête a démontré les transformations de la société indigène.

A la veille de la première guerre mondiale, la situation scientifique de l'Algérie va changer par rapport aux années de la conquête ; le champ scientifique est occupé par des scientifiques, des sociétés savantes en nombre et une organisation universitaire institutionnalisée et autonome de la métropole.

C. À partir de 1930

La période de la première guerre mondiale est un passage à vide pour le champ scientifique algérien. L'année 1930 représente une occasion pour la réactivation de la production scientifique surtout avec le centenaire de la colonisation. A l'université d'Alger le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter, mais avec une faible présence de musulmans (5% entre 1930 et 1945). Pour fêter les cent ans de la colonisation, la collection du centenaire de l'Algérie est éditée, une tentative qui veut renouer avec l'exploration scientifique de l'Algérie. Dans cette collection on trouve des noms du renommé, à l'instar de *Charles André Julien* qui publie *Histoire et historiens de l'Algérie*. Dans cette période on assiste à des écrits critiques vis-à-vis de la colonisation à l'image de C A Julien dans l'histoire de l'Afrique du nord, de Stéphane Gsell ou de Gautier, mais la tendance générale se veut une glorification de la colonisation.

A la même époque on va connaître l'intégration de chercheurs indigènes qui sont présentés comme un symbole de la réussite de l'école française et la politique d'assimilation. Des auteurs comme Ben Cheneb, Rahmani ou Boulifa vont accéder à des postes d'enseignants dans les écoles supérieures et feront partie d'expéditions scientifiques, et ils vont même pouvoir publier des articles et des ouvrages.

D. Les années 40-50

L'augmentation des nombres d'étudiants musulmans dans les universités est la principale caractéristique de cette période. En ce qui concerne les chercheurs et les intellectuels, ils seront partagés entre les partisans d'une Algérie française, ceux d'une Algérie algérienne, et une partie qui remettra en cause l'ordre et le discours coloniaux.

Un nouveau discours scientifique inédit va voir le jour ; des chercheurs qui essayent de démontrer les aspects négatifs de la colonisation sur les algériens, et c'était le cas de Jaques Berque, de Germaine Tillon et surtout de pierre Bourdieu. C'est alors la fin d'une exploration scientifique sur des algériens considérés comme sujets passifs pour laisser la place à des algériens acteurs.

III. L'ethnographie militaire

Introduction

Après la prise d'Alger en 1830, la France s'est lancée dans une opération militaire visant la conquête de tous le territoire de la régence d'Alger. Cette opération n'était pas une tâche facile, les différents groupes sociaux se sont mobilisés pour stopper la conquête. L'armée française s'est rendue compte de la spécificité de ces résistances armées, elles se mobilisent autour des chefs religieux et des structures tribales. Il fallait alors comprendre ces structures pour mieux les maîtriser ; on assiste dès lors à un travail de recherche dense connu sous le nom de l'ethnographie militaire.

1. Caractéristiques de l'ethnographie militaire

- Ce sont des travaux ethnographiques réalisés par des officiers de l'armée française, la plupart du temps d'origine aristocratique.
- Le rapport qu'entretiennent ces militaire avec la société algérienne est double ; un rapport de supériorité (celui de vainqueur au vaincu), et un rapport romantique, traduit par la sympathie envers les chefs guerriers et l'antipathie envers les chefs religieux.
- Une ethnographie qui s'intéresse aux aspects les plus saillants de la société conquise ; structures sociales, coutumes, le droit, la religion...etc.
- Des travaux qui répondaient à des problèmes qui gênaient la progression de la conquête, c'est des problèmes d'actualité stratégique.
- Des travaux qui ne s'inscrivent pas dans un champ scientifique mais s'adressent à l'administration coloniale.
- Il s'agit d'une dense recherche qui s'étale sur une courte durée (1830-1880). Qualitativement on avait droit à des travaux détaillés et fouillés.
- La fonction de cette recherche est de dévoiler pour mieux connaître, pour justement vaincre

2. Les agents

Les agents de cette ethnographie sont généralement des officiers de l'armée française, des administrateurs dans l'administration coloniale, des interprètes auprès de l'armée. Dans la plupart des cas, ces agents sont d'origine aristocratique, autrement dit, ils ont un sentiment de supériorité par rapport aux groupes étudiés.

- Devaux : capitaine et ancien chef de bureau arabe
- Carette : capitaine et secrétaire de la commission scientifique de l'Algérie.
- Rinn Louis : chef de service central des affaires arabes.
- Daumas et Hanotaux : des généraux à l'armée française
- Aucapitaine Henri : militaire portant le titre de baron

3. Les thèmes

L'ethnographie militaire se focalise sur deux aspects de la société algérienne :

- A. L'organisation sociale
- B. L'organisation religieuse

Ces deux thématiques sont dictées par les objectifs de la conquête. L'armée a rencontré des résistances, à l'image de celle de l'Emir Abdelkader ou celle de Boughagha en Kabylie. Ces résistances sont organisées autour des structures religieuses, ou confréries, et des structures sociales, ou les tribus. Ces formes spécifiques de la mobilisation ont suscité alors des interrogations de la part des français, et c'est que se développe une épaisse littérature sur les questions.

On peut citer dans ce sens les exemples de :

- Louis Rinn : *marabouts et Khouanes*
- Hanotaux et Letourneau : *les kabyles et les coutumes kabyles*
- De Neveu : *les Khouanes, ordre religieux chez les musulmans d'Algérie.*

4. Les limites de l'ethnographie militaire

Il est nécessaire d'affirmer que cette production ne peut en aucun cas donner des explications réelles de la société algérienne de l'époque, et il faut être très prudent dans l'usage de ces travaux. Elle est faite dans des conditions particulières ; à savoir la production des connaissances sur l'ennemi. Le profil des auteurs ne permettait pas de réaliser des savoirs plus élaborés. Nous devons connaître les conditions de production de ces travaux pour en faire un usage benifique, et selon Brahim Salhi connaître les conditions d'utilisation « *consiste à voir ce que les auteurs ont cru voir, et, ce qu'ils n'ont pas pu voir, pas par refus mais parce que leurs univers intellectuel et culturel les empêchaient de voir* »

IV. L'ethnographie militaire ; l'exemple de « La Kabylie et les coutumes kabyles »

Introduction

Cet ouvrage ethnographique est sans doute après celui de Carette (Explorations scientifiques de l'Algérie), celui qui va marquer la production ethnographique militaire. Il est par ailleurs l'un des mieux connus et des plus utilisés par la recherche anthropologique.

Il est postérieur à la conquête de la Kabylie (1857). La collecte de données se fera dans une région conquise mais encore potentiellement en rébellion. En effet le gros des données sont collectées avant l'insurrection de 1871. La première version de l'ouvrage date de 1873 et la seconde de 1893. En fait pendant l'élaboration de l'ouvrage, nous sommes toujours dans une phase où l'autorité militaire recherche, à travers une bonne connaissance, une manière « économique » pour asseoir un mode de domination.

1. Présentation de l'auteur (Adolphe Hanotaux)

Originaire d'une famille d'agriculteurs, son père est inspecteur de la navigation dans la Loire. Après des études au Collège royal de Moulins, il entre à l'École Polytechnique. Il se spécialise dans le Génie.

En 1845, il arrive en Algérie avec le grade de Capitaine. Au Service Central des Affaires Indigènes il se lie avec l'auteur des « *Kebâils du Djurdjura* » en l'occurrence le Capitaine Daumas. En 1853, après un court séjour en France, il est affecté au Bureau politique des affaires indigènes. Deux personnes connues pour leurs écrits sur des questions algériennes s'y trouvent : De Neveu, auteur en 1845, du 1er fascicule sur les confréries religieuses algériennes et De Slane, interprète – traducteur de l'« *Histoire des berbères* » d'Ibn-Khaldoun.

Sur le plan de la carrière militaire, Hanotaux prend part aux expéditions de Kabylie en 1854 et 1856. Il est chef de bataillon en 1858 et Commandant supérieur du cercle militaire de Draa-El Mizan. En 1860 il est nommé commandant du cercle de Fort-National qu'il quitte en 1866. Il participe en tant que commandant supérieur de Dellys à la répression de l'insurrection de 1871.

On notera que les officiers ethnographes ont pratiquement tous compris la nécessité de maîtriser les langues et parlers locaux (arabe et berbère). Hanotaux le fera dans le sillage de De neveu, Brosselard, De Slane etc. Il maîtrise le parler kabyle et ses premiers écrits vont porter sur la structure de ce parler (1858 : Grammaire kabyle) et un autre parler berbère (1860 : Grammaire Tamachek). Il collectera par ailleurs des corpus de poésies (Poésies kabyles du Djurdjura) à l'image de ce que feront beaucoup de militaires ethnographes et plus tard de porteurs d'une qualification plus spécifiquement académiques avec les contes, les proverbes et les sentences.

2. Les informateurs

Le principal est un notable issue d'une grande famille de la région de Larbâa nath Irathen (village tamazirt) : Si Moula N'ath Ameur qui est un lettré en arabe et qui a une connaissance du droit musulman. Le deuxième informateur privilégié est interprète kabyle.

En plus le travail de collecte d'informations a bénéficié de l'appui de l'administration militaire qui a convoqué tous les témoins souhaités par les auteurs ou alors fait établir par les cercles militaires des recueils de Qanuns.

3. Le corpus et ses limites

Au total l'ouvrage présente 20 qanuns complets et 30 extraits d'autres qanuns. Aucune indication n'est donnée sur le choix des textes traduits et publiés. Le mode de collecte privilégié est administratif : les chefs de cercles militaires demandent aux adjoints indigènes ou à des personnes en vue de part leur statut dans le groupe, de leur communiquer le qanun en vigueur. Ce qui signifie déjà que les textes en question pouvaient exister sous forme de copies auprès des cercles militaires. René MILLOT (In Les qanuns kabyles dans l'ouvrage de Hanotaux et Letourneau, 1925) estime qu'une grande partie des textes figurant dans l'ouvrage, date de 1860-1864 et sont rédigés à l'intention de l'autorité militaire et souvent à sa demande.

Au moment même de la collecte, l'auteur présuppose l'existence d'une coutume moyenne tribale. En plus le passage du corpus par au moins deux traductions (kabyle vers l'arabe puis vers le français), avec ce que cela suppose comme manipulation et recherche de concordance dans le fond et dans la forme, recours nécessairement au service d'une classe de lettrés restreinte (cas de Si Ameur) qui peut tout opérer un tri en faveur de ce qu'il pense être le plus

conforme à la réalité c'est à dire à ce qu'ils perçoivent eux comme étant la véritable signification à fixer par écrit.

IV. Les limites de l'ouvrage

Le premier aspect que nous avons relevé plus haut indique que les auteurs ignorent l'élaboration pratique des règles coutumières, tout comme les militaires ethnographes du religieux ignorent le fonctionnement pratique et la signification vivante de la tarîqa. Ce que nous connaissons de la Kabylie, mais aussi d'autres groupes sédentaires comme l'Aurès, montre que c'est au niveau villageois que la production coutumière est la plus dense. Le niveau tribal est moins permanent en termes de gestion des affaires courantes et plutôt mobilisable dans des situations de conflits internes ou de guerre. Il est probable que des dispositions engageant les relations intercommunautaires puissent avoir été prises à ce niveau (voir cas exceptionnel de la disposition d'exhérédation des femmes kabyles en 1748). En tout cas de façon générale et à l'époque considérée (1870-1880) soit au moment où le sénatus-consult est mis en œuvre la réalité tribale paraît difficilement cernable.

Les qanuns ne sont pas produits une bonne fois pour toute. Elle est permanente. Et pour cause en 1920-1930 René Millot retrouve et met à jour des versions de nouvelles dispositions coutumières. Pour des périodes récentes on constate que les communautés villageoises continuent à produire et à adapter des dispositions coutumières et ce en fonction de situations nouvelles auxquelles ces communautés font face.

Hanotaux et Letourneau commettent manifestement une erreur importante en désignant, à partir de leur catégorie le Djemâa comme instance « judiciaire » c'est-à-dire doter de véritables pouvoirs de décision pour produire des « conventions ». Or nous le savons, c'est une instance où domine le **consensus et la médiation**. Assurée par des personnes influentes de part leur statut social (âge, compétence religieuse, connaissance des règles communautaires...) ces deux fonctions (médiation dans les conflits et recherche du consensus) ne sont pas à proprement parler des attributs de pouvoir et ne reposent pas sur des règles stables. On peut tout à fait imaginer que le consensus sur une question soit remis en cause et la règle obtenue par cette voie faire l'objet d'une nouvelle délibération et donc de la recherche d'un nouveau consensus.

V. L'ethnologie académique

Introduction

Il convient de remarquer que pour la fin du 19^{ème} siècle et le premier tiers du 20^{ème} siècle la production ethnologique ne sera ni aussi dense ni aussi professionnelle que ce qui se fait dans le domaine anglophone. La formation des écoles d'ethnologie en France notamment dans le sillon de Marcel Mauss ne suscite pas de véritables vocations sur le terrain algérien. Il n'y aura pas vraiment de grandes missions ethnologiques et les rares qui ont pu être réalisées ne débouchent pas sur des études de grandes factures sur le plan théorique et sur le plan du choix à la fois des objets mais aussi de leur traitement.

1. Le contexte

En effet, la production académique est contextualisée dans la période postérieure à 1880, caractérisée par l'idéologie scolaire J FERRY. Les groupes observés (dominés) ne sont pas systématiquement dévalorisés mais l'on recherche en eux les capacités de s'acclimater au « progrès », l'école, le savoir scolaire en est le vecteur primordial. Certaines régions, la Kabylie notamment pour la fin du 19^{ème} siècle, avec une scolarisation précoce et relativement dense constitue un modèle (ou une expérimentation).

2. Les agents

Les agents de cette ethnologie sont, généralement, des instituteurs, d'anciens normaliens, des juristes...etc. en somme ce sont des agents ayant une formation académique plus en moins spécialisée. Les auteurs sont soit des indigènes (exemple Saïd Boulifa, Slimane Rahmani, Ben Sdira ...) soit des français dont toute la carrière se déroule en Algérie (E. Masqueray par exemple). Le regard est donc moins distant, moins froid, surtout lorsqu'on pense que beaucoup de ces auteurs partagent avec les groupes qu'ils observent les bouleversements du siècle c'est à dire la grande débâcle des tribus algériennes, la répression des soulèvements (notamment les plus récents comme l'insurrection de 1871, les soulèvements de l'Aurès en 1879 et de Bouamama en 1881..) et la mise en place des appareils politico-administratifs de la domination.

Leurs origines populaires, leur statut d'enseignant conditionnent leurs rapports avec l'objet de leur recherche. Ils n'ont ni mépris aristocratique mêlé de condescendance protectrice des officiers des années 1860, ni ne partagent leur vision du monde, leur mystique de l'indigène. Pour eux il ne s'agit pas ennemis, encore un peu d'adversaires mais un peuple resté en arrière.

Les auteurs d'origine algérienne vont essayer de réhabiliter l'image des populations indigènes, ils essayent de montrer que ces population ont une âme, une vie intellectuelle, et surtout elles ont connu dans un moment de leur histoire des constructions politiques.

3. Objet de l'ethnologie académique

L'ethnologie universitaire du 20^{ème} siècle s'intéresse aux survivances (la magie, le carnaval et les rites agraires). Elle se limite à des domaines freins et des institutions inadaptées sources du retard accumulé.

Le monde féminin, l'habitat et la religion ce ne sont plus confréries qui préoccupent, mais les pratiques d'un culte musulman abâtardi ces éléments sont considérés comme domaine de la décadence ou au moins de la stagnation.

La recherche n'a porté que sur des zones d'intérêt secondaire sur des fractions, sur des groupes constitués, sur des détails de la société découpée non sur l'ensemble de la société homogène évitant les synthèses.

Doutté enquête sur l'habitation rurale des indigènes en Algérie 1917, René Basset traduit des contes populaires d'Afrique 1903. Les recherches de la sociologie religieuse se préoccupent des pratiques magiques, rites paganistes et formes de sorcellerie encore en vigueur en Algérie, l'absorption musulmane des rites préislamiques altère la pureté de la doctrine originelle.

Dans l'intervalle (1880-1920) un courant occupe le devant de la scène dans le champ universitaire ou scolaire. De part le type d'approche et les objets choisis, on peut le qualifier de folklorisant .L'œuvre type est celle d'Edmond Doutté de l'école des lettres d'Alger (voir « Magie et religion dans l'Afrique du nord,1900).Mais il est suivi d'une littérature relativement dense ,parfois répétitive, y compris du côté algérien(voir les articles de Slimane Rahmani par exemple).On peut ,schématiquement, décrire l'architecture de cette production par ses objets à savoir :magie ,croyances, survivances, rites(agraires ,de passage...).Par rapport à l'ethnologie militaire et à l'ethnologie académique, la préoccupation se déplace des problèmes de structure et d'organisation sociale vers des problèmes que l'on peut qualifier de relictuel(faits décrits en eux mêmes, non contextualisés...).Sur le plan des objectifs les auteurs algériens il s'agit de mettre à jour des réalités pour réaffirmer leur existence. Alors que pour les auteurs français ces survivances indiquent un retard, et une incohérence notamment dans la sphère religieuse .Dans cette dernière une permanence de fond anté-islamique et donc une islamisation imparfaite et par conséquent une perméabilité aux nouvelles valeurs charriées par la colonisation .Plus généralement ces survivances, ces permanences, témoigneraient de sédiments appartenant à de grands ensembles civilisationnel (dépôts antiques)qui seraient des éléments potentiels de rapprochement et d'intégration.

VI. Emile Masqueray ; fondateur d'une ethnologie académique

1. La vie

Masqueray est né en 1843 d'un père, qu'il ne connut guère et qui déjà mort au moment de son entrée à l'école normale, (Son père est ingénieur des Chemins de fer et participe à la construction du canal de Suez.) Masqueray meurt en 1894, à cinquante et un ans.

En 1872 le jeune normalien agrégé d'histoire est nommé professeur d'histoire au lycée Arabe Français d'Alger, puis directeur de l'Ecole des lettres d'Alger en 1880 moment où il occupe la chaire nouvellement créée *d'Histoire et d'Antiquités de l'Afrique*, deux ans plus tard il devint responsable de la publication *Bulletin de correspondance africaine*.

Il était très attaché au projet de fondation de l'école d'Alger, qu'elle devait être « sur le même pied que celles de Rome et d'Athènes » (BCA, 1889, p339, voir Colonna : 141.). Cette allusion à l'école de Rome et d'Athènes n'est pas sans lien avec le projet comparatiste -voir chapitre V- de *la formation des cités*.

La période la plus productive de sa vie en Algérie va de ses premiers pas dans les Aurès en 1876, à la soutenance de sa thèse dix ans plus tard. Après la soutenance de sa thèse en 1886 et jusqu'à sa mort en 1894 il observe un silence « scientifique », sans écrire rien ou presque de science.

2. L'œuvre

La trajectoire d'E.Masqueray est en elle-même significative, si on la compare à celles des ethnographes militaires. Il est produit du système scolaire français. Normalien, il arrive en Algérie en 1872. Il est professeur d'histoire au Lycée d'Alger jusqu'à 1880. Il devient le premier directeur de l'école des lettres d'Alger (1884). Il est bon arabisant et bon berbèrisant mais un bon connaisseur de l'Islam. De plus E.Masqueray a une très bonne connaissance des régions qui font l'objet de sa thèse en 1886 (La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie .Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aurès, Beni-Mزاب). Il le souligne avec force dans l'introduction de sa thèse (p19) à savoir qu'il a fait deux séjours en 1873 et 1882 en Kabylie (ce dernier dure trois mois et se fait dans le cadre d'une enquête scolaire que lui confie le Ministre de l'instruction) « *j'ai écrit, visité un à un presque tous ses villages* ». En ce qui concerne l'Aurès « *j'ai, note-il, habité l'Aouras pendant deux ans, chargé d'y étudier les vestiges de l'Antiquité romaine, les coutumes, les traditions et les dialectes des Chaouïas. J'en connais toutes les vallées, et j'ai même visité tout le pays environnant, jusqu'à*

*Zaatcha d'une part et jusqu'à Negrîn de l'autre »(p19). Enfin pour le M'zab l'auteur écrit « je suis resté dans la Chebka du Mezâb pendant près de trois mois quand ce pays n'était pas encore réuni à la France. J'ai obtenu des Clercs qui en gouvernaient alors les villes certains ouvrages de jurisprudence, d'histoire, et de controverse religieuse, qu'ils avaient tenus secrets jusque là, et j'ai mis à profit la lenteur de cette négociation pour étudier le mieux possible le Mezâb lui-même ».En somme il s'agit d'un itinéraire marqué par une pratique de terrain qui augure non pas un œuvre exploratoire dans la tradition des missionnaires militaires mais une tradition d'études scientifiques et donc d'une fondation d'une tradition ethnologique de type académique. A cet égard ses propos ce que doit être L'école des lettres d'Alger est significatif d'une rupture fondamentale avec la tradition ethnographique qui le précède : « Il faut craindre de faire de l'enseignement supérieur une institution secondaire un peu élevée. Le remède à ce mal est dans l'importance attachée aux travaux personnels et originaux ...dans souci des recherches scientifiques et des études qui n'ont pas d'utilité professionnelle immédiate ».Ce qui marque incontestablement un tournant qualitatif .Mais le plus important est dans le nouveau paradigme qu'il met en œuvre pour analyser et rendre raison des réalités qu'il a observé à savoir le modèle de la cité antique. Le pays qu'il observe et qu'il nomme l'Afrique (l'Algérie et le Maghreb) est contextualisé dans un ensemble plus large à savoir la Méditerranée. Il est un creuset civilisationnel dans la mesure où, explique-t-il, tous les apports s'y fondent au point où c'est un « champ où des millions d'hommes différents sont venus se combattre sans cesse, et finalement confondre leur sang, leur coutumes et leurs idées ».Ils relèvent ainsi tous les apports des différentes civilisations *notamment romaines*. Il y aurait donc une sorte de continuité entre cette grande région et ses voisines de la rive nord de la Méditerranée. La rupture épistémologique est là aussi nette avec la période précédente. Sans repousser l'héritage de Hanotaux et Letourneau , Masqueray s'inscrit dans un univers différent et des perspectives qui tendent à valoriser cette société observé pour autant qu'elle soit comprise comme un sous ensemble d'une grande aire de civilisation. En outre fondamentalement le débat qui agite l'Europe, sur la nature du lien social, le problème de la démocratie, des libertés individuelles sont très présentes dans son approche. En réalité Masqueray estime (voir chapitre 5) que la proximité entre les villages kabyles, Chaouias, et la cité antique est avérée a ses yeux même si ce n'est pas forcément au même degré de développement. De ce point de vue aussi le travail de Masqueray réhabilite une profondeur historique de la société observée. On remarquera que ce qui est le plus valorisant chez Masqueray, parce que la ressemblance est possible avec la cité antique, c'est bien le village*

sédentaire (« petites républiques »). Ces derniers sont opposés aux nomades, moins valorisés dans l'œuvre de l'auteur.

Au total on peut relever que :

- Univers intellectuel tissé sur d'autres valeurs.
- Le travail ne postule pas directement à une utilité, à une réponse à des besoins stratégiques.
- Une problématique fondée sur une réhabilitation et donc une sympathie pour l'objet de recherche.

Cette démarche est fondatrice d'une véritable anthropologie de l'Algérie. Mais après la disparition de Masqueray elle restera longtemps sans successeur. Ce n'est qu'en 1925, avec le travail de Robert Montagne « Les Berbères et le makhzen au Maroc » que la « Formation des cités » sortira d'un long oubli. Dans le fond cet épisode qui augurait d'un début d'une anthropologie académique sur le terrain algérien restera sans suite.

VII. Les auteurs indigènes ; l'exemple de Saïd Boulifa

1. La vie

Boulifa est né vers 1865, à Adni, un toufik (ou groupe de hameaux) de la fraction des Irjen au sein de la tribu des At Iraten, une des dernières de Kabylie à admettre l'autorité française en 1857. Orphelin très tôt d'un père d'origine maraboutique modeste, il appartient par sa mère à une famille plus importante, les At Ameer, possédant un petit établissement d'enseignement de niveau secondaire à Tamazirt qui enseignait le droit coranique à six ou sept enfants. Le chef de cette famille était à la tête des At Iraten à l'arrivée des Français en Algérie puis il se lie avec eux dès 1845, avant leur occupation de la Kabylie. A partir de ce moment, ses membres serviront d'interface privilégiée entre la société indigène kabyle et la société coloniale.

Boulifa va rejoindre la première école républicaine dans la Kabylie vers 1873, Boulifa, d'abord moniteur adjoint, est propulsé en 1891 à l'Ecole normale de la Bouzaréah, à Alger : il y devient répétiteur de kabyle à la « section spéciale » créée directement par le ministre de l'Instruction publique pour former des instituteurs métropolitains destinés exclusivement à l'enseignement des indigènes. Boulifa y devient une figure pédagogique exemplaire de l'enseignement de son dialecte d'origine, illustrée par de nombreux témoignages d'anciens élèves I2 et la publication de manuels de kabyle. Cette spécialisation se prolonge avec sa nomination en 1901 à l'université d'Alger comme répétiteur de kabyle auprès de René Basset, professeur titulaire d'une chaire d'arabe. Cet orientaliste avait voulu s'ouvrir un domaine de recherche linguistique et littéraire exclusif et encore largement inédit, le domaine berbère, vaste puisqu'il couvre toute l'Afrique du Nord et varié puisqu'il possède d'innombrables variantes dialectales. Une course de vitesse commence pour la couverture de ce domaine entre l'Ecole d'Alger, les savants allemands et la France métropolitaine I3 autour d'un enjeu qui se profile à l'horizon, la connaissance du Maroc, pays en grande partie de culture et langue berbères.

En 1908, en débordant pour une fois le cadre kabyle, il est aussi le premier à publier des textes linguistiques et ethnographiques recueillis en tamazight (variété de dialecte berbère marocain) de l'Atlas central, résultat de la mise en œuvre d'une technique précise de collecte auprès d'un informateur indigène marocain. Il les a ramenés en même temps que des manuscrits berbères écrits en arabe, d'une expédition en 1904-5 dans le Maroc central insoumis. Il y avait été envoyé en tant qu'indigène évolué et berbérissant par le Comité du

Maroc, lors d'une mission dirigée par l'explorateur René de Segonzac préparant en sous mains l'occupation du Maroc par le Bled Siba berbère.

2. L'œuvre

2.1. Les recherches sur l'histoire du Djurdjura

Sous l'égide de René Basset, Boulifa effectue différents travaux qui sont les jalons de l'écriture de son histoire du Djurdjura. Il part à la recherche de traces de l'histoire du Maghreb berbère en mettant au service des sciences dites « auxiliaires » de l'histoire, l'archéologie, l'épigraphie, l'étymologie, sa connaissance de la langue et du terrain berbères : il effectue quatre missions accompagnées d'enquêtes orales auprès des populations dans le Haut Sebaou une partie de Kabylie qui, à la différence du Djurdjura, recèle des inscriptions en écriture libyque. Dans le préambule du Djurdjura à travers l'histoire, Boulifa se présente encore chargé de la recherche d'un kanoun, celui de la zaouïa de Sidi Mansour, chez les At Djennad et ne procède à une investigation historique de la région environnante, la Kabylie du Djurdjura, qu'en y paraissant contraint de proche en proche pour comprendre l'histoire de cette zaouïa. Ne voulant pas d'autre part séparer l'histoire du Djurdjura de sa participation active à l'indépendance d'un Maghreb berbère à travers les âges, il est amené ensuite à traiter des liens du Djurdjura avec les tribus environnantes et plus largement avec le Maghreb central, et doit alors recourir à des sources concernant le Maghreb, variant selon la période considérée.

2.2. Production autochtone du savoir

Boulifa a répondu à cette demande en proposant un modèle d'explication de la société, issu de l'élaboration de différents savoirs, se superposant à cette reconstitution historique. L'arrivée des marabouts en Kabylie est associée au milieu de l'ouvrage à la description de l'organisation sociale des Zouaoua : le sous-titre du livre, Organisation et indépendance des Zouaoua suffit déjà à l'illustrer. Boulifa emploie dans le Djurdjura le terme Zouaoua de façon précise, à propos des Kabyles du Djurdjura, ou autrement dit de la Grande Kabylie, inspiratrice des admirateurs des institutions de la démocratie berbère. L'écriture de cette histoire nécessite donc l'utilisation d'une double méthodologie. Boulifa affirme réaliser une « histoire sociologique » et non une simple narration historique. Mais, selon sa propre expression, il ne ferait qu'employer ses « connaissances personnelles ».

La méthodologie choisie lui permet de donner un caractère autochtone à des concepts occidentaux. Elle rejoint un processus réputé aussi propre à l'autochtone maghrébin, «

l'absorption » par le Berbère de l'étranger, repris à Gaston Boissier, un historien français de la fin du XIXe siècle, et illustré par une célèbre anecdote de Bugeaud. Il peut ainsi justifier que l'organisation sociale de la Kabylie est le reflet du caractère essentiellement démocratique du Berbère. Boulifa cite à l'appui la phrase de Renan suivant laquelle la démocratie kabyle est « l'idéal de la démocratie ». De même, grâce à l'étymologie de termes kabyles, autre illustration de la sociologie de Maunier, il réalise l'assemblage de savoirs d'origine différente. Boulifa voit en taddart, « le village » en kabyle, qui vient du verbe edder « vivre », « le génie berbère » dans sa façon d'organiser sa vie, « libre et indépendante de toutes contraintes ». Tribu et cité étant réunies au sein du taddart, la solidarité kabyle impliquée par l'appartenance à la tribu est préservée sans faire renoncer les Kabyles aux vertus démocratiques de la « cité » déjà conférées Masqueray au taddart kabyle, en référence à la cité antique.

En réunissant récit historique et description sociologique de l'organisation kabyle, Boulifa contrebalance l'importance des djemaâs ou assemblées des villages, symbole de la nature démocratique de l'organisation sociale berbère, mais aussi lieux privilégiés de l'anarchie. Les marabouts sont pour lui la clef de voûte de la démonstration de la sauvegarde de l'indépendance politique de la Kabylie face à la tyrannie des « roitelets » de Koukou et ensuite des Turcs.

Pour démontrer leur rôle historique dans les affaires politiques en Kabylie, Boulifa en arrive à manipuler un événement à la marge de l'histoire et de la légende, en repoussant leur arrivée en Kabylie le plus tard possible au XVe siècle, au moment où Sidi Mansour le marabout des Ait Djennad les dresse selon la légende contre le seigneur de Koukou, Belqadi, qui les oppressait par son autorité. Les différences entre les différentes régions de la Kabylie s'effacent alors devant l'élan de solidarité déclenché par les marabouts pour réaliser l'unification politique de la Kabylie. Boulifa peut renouer ainsi les deux fils conducteurs de son histoire, liés à des territoires différents, celui des Ait Djennad où se trouve la zaouïa de Sidi Mansour, objet de l'enquête de départ, porte d'entrée des invasions étrangères et celui des Zouaoua proprement dit, jamais occupé jusqu'à l'occupation française. Le récit historique de Boulifa démontre l'indépendance d'une Kabylie dont le territoire est élargi à la mesure de l'action des marabouts. Néanmoins, Boulifa limite l'importance du rôle des marabouts aux périodes de l'histoire où les tribus n'arrivent pas à reconstruire leur sentiment de solidarité contre un péril externe mais aussi celui, interne, de l'anarchie. Leur tendance naturelle à exalter le fanatisme et à prendre le pouvoir sur les autres familles doit être contrôlée pour éviter la rupture du système égalitaire garanti par l'existence des djemaâs et des kanouns qu'elles ont édictés. Cet équilibre des

pouvoirs entre marabouts et djemaâs est présenté comme étant seul capable d'assurer la survie de l'organisation de la société berbère en garantissant la conservation de son indépendance. Boulifa démontre ainsi sa capacité à prendre une distance réflexive à la fois par rapport à la définition de son propre statut maraboutique dans la société kabyle et par rapport à l'image d'une Kabylie démocrate superposée à une organisation segmentaire dont il n'ignore pas les risques de division internes. L'exemple historique de l'intervention des marabouts présente les facteurs d'adaptation au contexte actuel dans une combinaison appropriée des éléments pour lui fondamentaux de la société kabyle.

IIIX. La théorie segmentaire

Introduction

L'organisation sociale appelée en anthropologie segmentaire ne sert pas seulement de classification de sociétés mais contient toute une théorie. La théorie explique *la cohésion et la coopération de groupes sociaux*, malgré le fait qu'ils ne possèdent ni *leadership puissant*, ni *institutions centrales efficaces*. Cette cohésion est expliquée par la menace que représentent d'autres groupes similaires et rivaux.

Segmentaire veut dire formé de plusieurs segments, et en sciences sociales ces segments correspondent à des groupes sociaux, des ensembles d'hommes. Plus précisément, il s'agit de segment lignager qui est organisé et délimité selon un principe de parenté, presque toujours unilinéaire

1. Origine de la théorie segmentaire

La théorie d'org. Lign. Segmentaire se développe surtout à partir de 1940 avec les études d'Evans-Pritchard et de Meyers-Fortes mais les racines et les sources sont maghrébines.

Lorsque Durkheim dans *De la division du travail social* développa sa fameuse théorie de la solidarité mécanique, opposée à la solidarité organique, l'exemple qu'il avait à l'esprit était celui de la société kabyle, connue par lui à travers les lectures de Hanoteau et Letourneux, et de Masqueray. La société kabyle représente pour Durkheim un exemple parfait de solidarité mécanique. C'est une société constituée par une association de clans. L'agrégat élémentaire, le clan, ayant une nature mixte, à la fois familiale et politique. Durkheim appelle cette forme de société segmentaire, pour indiquer qu'elle est formée par la répétition d'agrégats semblables entre eux. Les aspects fondamentaux de la théorie sont donc là, au moins formellement. Durkheim nous offre une description de la morphologie du système mais il ne donne que peu d'éléments pour comprendre la dynamique du système. Durkheim a parfaitement saisi le principe de la segmentation latérale mais selon Gelner, celui-ci n'a pas suffisamment insisté sur la segmentation verticale.

Dans une société segmentaire ce ne sont pas seulement les segments juxtaposés qui sont semblables ; verticalement, un segment d'un niveau donné est pareil en structure aux segments placés au dessus et au dessous dans la pyramide.

Le développement décisif de la théorie est dû à Evans-Prichard ou il a mis l'accent dans ces travaux sur la relativité structurelle de la structure segmentaire, et sur l'aspect cognitif du système, c'est à dire sur une compréhension à partir des catégories propres à la société elle-même. Il décrit des groupes qui apparaissent et disparaissent au gré des situations, qui sont pris dans un mouvement incessant de fission et de fusion, et cette élasticité qui permet un maintien de l'ordre, étant entendu qu'elle s'appuie sur un ensemble de représentations communes. Les groupes n'existent que dans leur situation relative, qu'en opposition les uns aux autres.

2. L'organisation segmentaire

Dans le langage pertinent d'Ernest Gellner, la société tribale segmentaire est « un compromis entre l'État et l'anarchie », il est donc question d'une forme d'organisation politique acéphale, dans laquelle l'État ou tout autre pouvoir centralisé est absent. La société est composée de segments, rangés à plusieurs niveaux et emboîtés les uns dans les autres. A un niveau de segmentation, chaque segment englobe plusieurs segments de niveau inférieur, créant ainsi une structure pyramidale. Des segments juxtaposés sont structurellement équivalents.

Les unités sociales sont inscrites dans une généalogie qui définit les rapports tant entre groupes qu'entre les individus de façon non ambiguë. L'appartenance à un segment donné est dictée par la filiation patrilinéaire. A chaque individu est assignée une place à la naissance, ce qui évite les conflits de solidarité. Au sommet de la pyramide généalogique se trouve l'ancêtre fondateur, suivi, à un niveau inférieur, de groupes issus de ses fils, et ainsi de suite, jusqu'aux segments minimaux, les groupes domestiques. Les segments de niveaux différents peuvent avoir des fonctions différentes, mais les groupes sociaux sont répétitifs et obéissent à un type d'organisation. Le lignage est, en quelque sorte, une tribu en miniature.

Ce type de société est dépourvu de positions de pouvoir institutionnalisées, et l'autorité qui existe, est distribuée à chaque niveau segmentaire. C'est une autorité diffuse, sans sanctions et de caractère tout relatif, puisqu'elle n'agit que dans les situations où le segment doit agir en tant que groupe solidaire contre un groupe de même ordre. Ce qui distingue les sociétés segmentaires, c'est le principe d'opposition complémentaire qui traverse toute la société et la domine et qui est exprimé dans le proverbe : « *moi contre mes frères ; mes frères et moi contre mon cousin ; mes cousins, mes frères et moi contre le monde* ».

Pour Gellner les tribus du haut atlas marocain peuvent être considérées comme des sociétés segmentaires, elles sont caractérisées par : Caractère d'ordre structural, "le segmentarisme" et un caractère d'ordre situationnel, "le marginalisme".

Le segmentarisme :

- Sociétés patrilinéaires ; chaque individu et chaque groupe sont situés dans l'ensemble tribal de "façon non ambiguë" ; les relations de parenté s'inscrivent sur le sol ; chaque tribu a son territoire, chaque fraction de tribu, chaque famille.
- Principe de fusion/fission, tel qu'il a été décrit par Evans-Pritchard ; l'organisation tribale peut être représentée par une série de cercles concentriques qui montrent bien l'imbrication des différents niveaux de la société tribale
- Le fonctionnement du système est assuré par le type de répartition des oppositions sur un certain nombre d'échelons ou d'emboîtements ordonnés les uns par rapport aux autres
- Pas de stratification sociale permanente, ce qui n'exclut pas l'existence de "notables" temporaires, qui ont un rôle important, notamment en cas de conflit. Dans *Saints of the Atlas*, Gellner décrit le système - d1 "élections" des chefs de tribus : soit trois clans A, B et C ; la première année, le chef est issu du groupe A mais sera "élu" par les membres des groupes B et C ; la deuxième année, le chef sera issu de B et "élu" par A et C ; la troisième année, issu de C il sera "élu" par A et B... En principe, celui qui a été chef ("amghar") ne peut être "réélu" : principe de la "rotation et de la complémentarité". Les "élections" ont lieu en territoire neutre, celui d'un Saint, l' "agurram".
- Pour être efficace, ce système a besoin d'arbitres et de médiateurs, extérieurs à la société tribale. C'est le rôle de la religion et notamment des Saints ("agurram") analysé par Gellner dans *The Saints of the Atlas*. Vivant aux limites des tribus, les Saints sont garants des frontières des tribus ; c'est sur leur territoire et en leur présence qu'ont lieu les "élections" pour désigner périodiquement le chef de tribu ; c'est sur leur territoire également que se réfugient les meurtriers sollicitant leur médiation. Ils facilitent les échanges au niveau de la tribu et entre tribus ; souks et moussems ont lieu sur leur territoire. "Descendants du Prophète" ("Chorfa"), ils possèdent la "baraka" et leur territoire est "sacré".

Le marginalisme : l'organisation segmentaire permet à ces tribus d'affirmer leur autonomie politique et culturelle par rapport au pouvoir central. Mais Gelner affirme que ces tribus ne refusent pas l'ordre politique, mais c'est justement les pouvoirs politiques précoloniaux qui ne jouaient pas leur rôle.

Bibliographie

1. Berque Augustin, *Ecrits sur l'Algérie*, Aix-en-Provence, La Calade, Edisud, 1986 (textes rassemblés et présentés par Jacques Berque, postface de J.-C. Vatin).
2. Chaker Salem, « Boulifa Si Amar-ou-Saïd (1865-1931) : le grand précurseur berbérisant », in *Hommes et femmes de Kabylie*, Aix-en-Provence, La Calade, Edisud, 2001, pp. 119-123.
3. Colonna Fanny, « Une fonction coloniale de l'ethnologie dans l'Algérie de l'entre-deux-guerres : la programmation des élites moyennes », *Libyca*, tome XX, 1972
4. Yacine Tassadit, *Chacal ou la ruse des dominés. Aux origines du malaise culturel des intellectuels algériens*, Paris, La Découverte, 2001.
5. Selles-Lefranc Michèle. « Le Djurdjura à travers l'histoire (1925) : histoire modèle d'une du monde berbère » ou exemple d'une construction autochtone de savoirs à l'Ecole des Lettres d'Alger ?. In: *Outre-mers*, tome 93, n°352-353, 2e semestre 2006. savoirs autochtones XIXe-XXe siècles. pp. 79-96.
6. Basset André, *La langue berbère*, Londres, IAI, 1952.
7. Basset René, *Manuel de langue Kabyle*, Paris, 1887.
8. Basset René, *recherches sur la religion des berbères*, Paris, 1910.
9. Bertrand Louis, *le Sang des races, le cycle africain*, Albin Michel, Paris, 1930.
10. Bell Alfred, *la religion musulmane en berbérie*, Paris, 1938.
11. Bernard Augustin, *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie, 1921*.
12. Desparmet Joseph, *le mal magique*, Carbonnel, Alger, 1932.
13. Desparmet Joseph, *coutumes, institutions, croyances des indigènes de l'Algérie*, Alger, 1929.
14. Doutté Edmond, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909.
15. Gaudry Madeline, *la femme Chaouia de l'Aurès, étude de sociologie berbère*, 1929.
16. Goichon Anne-Marie, *la vie féminine au Mzab*, 1927.
17. Lefèvre Laure, *la condition de la femme Kabyle*, 1939.
18. Liorel Jules, *Races berbères du jurjura*, Paris, Leroux, 1893
19. Colonna Fanny, *Savants Paysans, Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, opus, Alger, 1987.
20. Masqueray Emile, *La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l'Aouras, Beni Mezab*, EDISUD, Paris, 1983.
21. Camille Lacoste-Dujardin, genèse et évolution d'une représentation géopolitique : L'imagerie kabyle à travers la production bibliographique de 1840 à 1891. in *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*. (Ouvrage collectif), CNRS, Paris, 1984
22. Charles-Robert Ageron, *Les musulmans algériens et la France (1871-1919)*, tome 1, PUF, 1968. Voir le chapitre X Le « mythe kabyle » et la politique kabyle (1871-1891), pp267-292.